



## CERTIFICATION PROVINCIALE POUR LES PROFESSIONNELS EN DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE

### CONTEXTE

Au Canada, il y a deux courants en matière de certification : celui des professionnels en développement de carrière, et celui des conseillers en orientation professionnelle. Bien qu'il y ait des chevauchements dans leurs rôles, la portée de leur pratique, les compétences nécessaires et le cheminement vers la certification sont différents.

- **Conseillers en orientation professionnelle** : À l'échelle nationale, l'Association canadienne de counseling et de psychothérapie (ACCP) offre la désignation de conseiller canadien certifié ou conseillère canadienne certifiée, une désignation nationale non réglementée pour les conseillers (qui ne se limite pas aux conseillers en orientation professionnelle), qui ont une maîtrise en counseling.
- **Professionnels en développement de carrière** : Aucun établissement postsecondaire au Nouveau-Brunswick n'offre de programme officiel de formation réservée exclusivement aux professionnels en développement de carrière. Pour l'instant, beaucoup de professionnels qui travaillent dans le secteur du développement de carrière au Nouveau-Brunswick ne bénéficient d'aucune reconnaissance officielle de leurs compétences et de leurs connaissances au moyen d'une certification. Cette situation rend le secteur vulnérable; notre identité professionnelle est affaiblie et la population, les décideurs et les bailleurs de fonds ne savent pas vraiment qui nous sommes et ce que nous pouvons offrir.

### À L'ÉCHELLE NATIONALE, À QUOI RESSEMBLE UNE CERTIFICATION PROVINCIALE?

Certaines provinces (l'Alberta, la Colombie-Britannique, la Nouvelle-Écosse et l'Ontario) sont en voie d'élaborer ou ont déjà officiellement lancé un processus de certification officiel. Le Conseil canadien pour le développement de carrière (CCDC), dont fait partie le Groupe d'action en développement de carrière au Nouveau-Brunswick (GADCNB), travaille sur le dossier de la réciprocité des certifications entre les provinces. Cela aurait pour effet que la certification du Nouveau-Brunswick serait reconnue dans les autres provinces où il existe une certification professionnelle en développement de carrière. Cela contribuera à augmenter, à l'échelle du pays, la cohésion professionnelle et la mobilité nationale des professionnels en développement de carrière.

### PROFESSIONNEL/PROFESSIONNELLE EN DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE CERTIFIÉ/CERTIFIÉE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Le GADCNB est considéré comme l'organisation la mieux placée pour gérer la certification dans le respect des priorités et des besoins de ses membres et de la communauté en développement de carrière. Il y a un bon nombre de professionnels en développement de carrière qui ont des années d'expérience et qui devraient être reconnus pour leurs compétences, quelle que soit leur formation officielle. L'objectif consiste à inclure les professionnels en développement de carrière existants, en s'assurant que la formation et l'expérience pertinentes sont reconnues officiellement

dans le cadre du processus de certification professionnelle du Nouveau-Brunswick. Un comité de certification dirigé par le GADCNB, mais composé de divers intervenants, en consultation avec le milieu des professionnels en développement de carrière, a convenu des critères de certification et d'un processus de demande. Veuillez consulter les documents suivants pour obtenir de plus amples renseignements. Ils se trouvent sous l'onglet « Certification » du site Web du GADCNB à <http://www.nbcdag-gadcnb.ca/>.

- [Modification apportées aux critères de certification](#)
- [Aperçu de la certification](#)
- [Avantages de certification](#)
- [Critères de certification pour les professionnels en développement de carrière](#)
- [Guide des cours obligatoires](#)
- [Directives pour compléter l'application](#)
- [Liste de vérification](#)
- [Demande de certification](#)
- [Code d'éthique](#)
- [Critères de renouvellement de la certification](#)

La certification est volontaire. Il n'est pas nécessaire d'être certifié pour exercer les fonctions de professionnel en développement de carrière. La certification se veut plutôt un avantage pour ceux qui souhaitent bénéficier d'une reconnaissance officielle renforcée de leurs compétences et de leurs connaissances, ainsi qu'avoir une identité professionnelle accrue, améliorant ainsi la visibilité professionnelle du domaine du développement de carrière.

Nous vous encourageons à profiter de cette occasion. Si cela vous intéresse, s'il vous plaît se référer aux documents ci-dessus pour plus d'informations.